

NOTE D'ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022



Le Budget annexe « Gestion de l'Ecrin »

Les comptes 2022 retracent la quatrième année d'existence de l'Ecrin. A l'exclusion du mois de janvier encore frappé de mesures de restriction sanitaire ayant impacté l'évènementiel locatif, l'année 2022 atteste d'une reprise totale de l'exploitation de l'équipement.

Ainsi, en 2022, 26 spectacles ont été accueillis à l'Ecrin (17 en 2021 et 12 en 2020) représentant 47 représentations publiques. Parmi ces spectacles, on compte 2 résidences artistiques, 5 spectacles au titre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle et 8 coréalizations.

Les taux de réalisation dépassent les 98% en dépenses et en recettes et attestent de la juste mobilisation des crédits.

En mouvements budgétaires et tenant compte des différentes décisions modificatives intervenues, les prévisions budgétaires 2022 se sont élevées à 916 K€ en dépenses et en recettes.

En mouvements réels

Mouvements réels hors résultats antérieurs	Prévisions réelles 2022		Réalizations réelles 2022		Taux d'exécution 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	59 171,19	-	58 305,33	-	98,54%	
Fonctionnement	793 785,00	844 197,15	781 079,79	831 430,94	98,40%	98,49%
Total	852 956,19	844 197,15	839 385,12	831 430,94	98,41%	98,49%

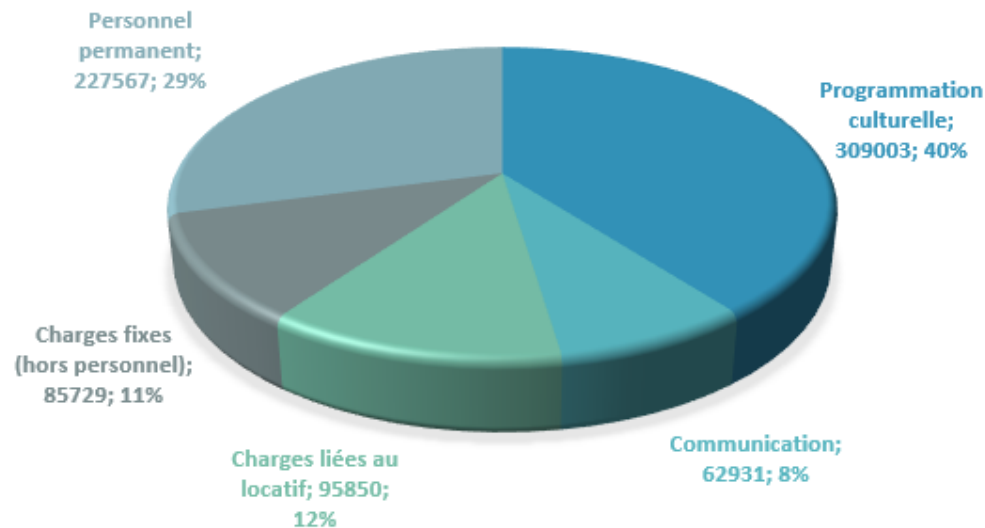
1- Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		BP 2022	Inscrit 2022	Réalisé 2022	Taux réalisation 2022
011	Charges à caractère général	439 200	455 785	444 226,75	97,5%
012	Charges de personnel	285 500	336 000	335 488,04	99,8%
014	Atténuation de produits				
65	Autres charges de gestion courantes				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	1 365,00	68,3%
Dépenses réelles en euros		726 700	793 785	781 079,79	98,4%

En mouvements réels, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 781 K€.

Elles présentent un taux de réalisation de 98,4 % des prévisions budgétaires (Budget primitif et décisions modificatives comprises).

Composition des dépenses réelles de la section de fonctionnement



Le budget de fonctionnement augmente de 20 % d'une année sur l'autre, principalement sous l'effet de la reprise de l'activité « spectacle » avec un coût de la programmation culturelle en hausse de près de 100 K€.

► **La politique culturelle** de la ville portée par l'Ecrin est de 309 K€ en 2022, dont :

- Contrats de cession des artistes pour 136,6 K€,
- Recrutement d'intermittents du spectacle pour 59,4 K€,
- Prestations de service (billetterie, régie, surveillance et sécurité des spectacles) pour 43,8 K€,
- Frais d'accueil, de restauration et d'hébergement des artistes pour 34,5 K€,
- Location de matériels pour 23,3 K€,
- Impôts et taxes pour 11,3 K€.

► **Les frais de communication** demeurent stables à 63 K€. Ils permettent de financer les campagnes de communication, l'animation des médias sociaux, la conception du programme et la présentation de l'inauguration de la saison 2023.

► Dans ce budget en augmentation, **la masse salariale** qui s'élève à 227 K€ (+3 % / 2021) ne représente plus que 29 % des charges de fonctionnement de la structure contre 34 % en 2021.

► **Les charges fixes hors personnel** arrêtées à 85,7 K€, ont diminué de 40 K€ d'une année sur l'autre. Après une année de forte dotation en matériels techniques, le souci d'économies s'est traduit par une pause dans l'achat des fournitures de petit équipement qui sont passées de 52 K€ en 2021 à 15 K€ en 2022.

► Enfin, **les charges liées à l'activité de location de salle** s'élèvent à 96 K€ en 2022 contre 32,5 K€ en 2021. Elles se composent de prestations de régie, de sécurité et de surveillance liées à l'accueil d'événements pour 46 K€ et d'embauche d'intermittents pour 48,5 K€.

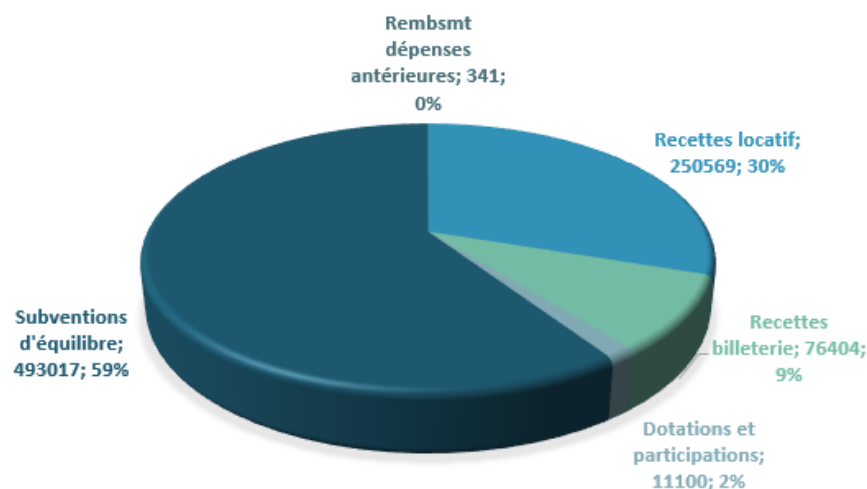
2- Les recettes de fonctionnement

	Recettes de fonctionnement	BP 2022	Inscrit 2022	Réalisé 2022	Taux réalisation 2022
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services	40 000	73 400	76 404,09	104,1%
73	Impôts et taxes				
74	Dotations et participations		13 500	11 100	82,2%
75	Autres produits de gestion couran	175 250	225 250	250 568,84	111,2%
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	562 000	532 047,15	493 358,01	92,7%
	Recettes réelles en euros	777 250	844 197,15	831 430,94	98,5%

En mouvements réels, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 831,4 K€.

Elles présentent un taux de réalisation de 98,5% des prévisions budgétaires (Budget primitif et décisions modificatives comprises).

Composition des recettes réelles de la section de fonctionnement



Les recettes réelles augmentent de 15,4% sans que la participation de la ville soit impactée puisque la subvention d'équilibre diminue de 56,5 K€.

► Les recettes d'exploitation augmentent de 203 K€ et représentent dorénavant près de 40 % des recettes totales (contre 17 % en 2021).

► Les produits du locatif événementiel ont été multipliés par 2,3 pour atteindre 250,6 K€. Pour cette activité, 1 € dépensé génère 3,8 € de recettes

► Les recettes de billetterie passent de 16,1 K€ à 76,4 K€ et témoignent de la reprise de l'activité culturelle, de la diversité et de l'attractivité de l'offre proposée. Le coût net de la programmation culturelle porté par l'Ecrin, soit environ 145 K€, est supporté par la commune qui le finance à travers la subvention d'équilibre.

► La recherche de financement complémentaire s'est traduite par l'obtention d'une subvention de 9,6 K€ de la Région Bourgogne Franche Comté au titre de l'aide aux structures de diffusion intermédiaires et 1,5 K€ du Conseil départemental de Côte D'or pour le projet « Bien vivre ensemble, bien manger local » au titre d'aide à l'organisation d'événements contribuant à l'attractivité des territoires.

3- Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement		BP 2022	Inscrit 2022	Réalisé 2022	Restes-à-réaliser 2022	Taux réalisation 2022
21	Immobilisations corporelles	50 550	59 171,19	58 305,33	0	98,5%
Dépenses réelles en euros		50 550	59 171,19	58 305,33	-	98,5%

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 58,3 K€ et ne représentent plus que 7 % des dépenses réelles totales. En l'absence de restes-à-réaliser sur 2023, ces dépenses se sont exécutées à 98,5 %.

Composition des dépenses de la section de d'investissement

Comptes par nature		Voté 2022	Réalisé 2022	Crédits annulés
2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	54 463,00	54 212,62	250,38
2183	Matériel de bureau et informatique	2 658,19	2 528,03	130,16
2184	Mobilier	1 500,00	1 166,56	333,44
2188	Autres immobilisations corporelles	550,00	398,12	151,88
Dépenses d'équipement en euros		59 171,19	58 305,33	865,86

Les dépenses d'équipements effectuées en 2022 se sont élevées à 58,3 K€ (contre 60,4 K€ en 2021)

Parmi les dépenses les plus significatives figurent les dépenses de matériels et outillages techniques dont l'achat de matériels scéniques (projecteurs) pour la salle de diffusion pour 40 K€, d'acquisition de matériel pour l'internalisation de la billetterie pour 7K€, l'achat d'une autolaveuse pour 3 K€ En mobilier, achat de vestiaires et d'un fauteuil de direction.

4- La détermination et l'affectation du résultat 2022

La constatation du résultat 2022

Mouvements budgétaires	Réalisations budgétaires 2022		TOTAL
	Dépenses	Recettes	
Investissement	58 305,33	70 947,11	12 641,78
Fonctionnement	830 568,03	831 430,94	862,91
Résultat de l'exercice 2022	888 873,36	902 378,05	13 504,69
Résultat fonct 2021		137,85	137,85
Résultat inv. 2021	12 837,68		- 12 837,68
Report résultats antérieurs	12 837,68	137,85	- 12 699,83
Résultat de clôture exercice 2022	901 711,04	902 515,90	804,86
Restes à réaliser 2022	-		0,00
Excédent cumulé global			804,86

Fin 2022, les sections de fonctionnement et d'investissement ressortent en excédent, et permettent d'atteindre un résultat courant 2022 de +13,5 K€.

Tenant compte de la reprise du résultat antérieur et de l'absence de restes-à-réaliser, l'excédent cumulé global de l'exercice est de 804,86 €.

Le résultat a été piloté de façon à tendre vers zéro et la subvention équilibre a été débloquée partiellement (à 92,7 %) afin de couvrir au plus juste les besoins de l'exercice.

L'affectation du résultat 2022

BUDGET ANNEXE GESTION DE L'ECRIN	
Excédent cumulé de fonctionnement 2022	1 000,76
Déficit d'investissement 2022	- 195,90
Solde des restes-à-réaliser 2022	-
RaR Dépenses	-
RaR Recettes	-
Besoin de financement de l'exercice 2022	- 195,90
Affectation au budget supplémentaire 2022	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	195,90
Affectation complémentaire en section d'investissement (compte 1068)	-
Excédent de fonctionnement (compte 002)	804,86

L'excédent cumulé de la section de fonctionnement, soit 1 000,76 €, servira à couvrir en priorité le besoin de financement de l'exercice de 195,90 €.

Le solde de 804,86 € sera reporté au budget supplémentaire 2023 en section de fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté de N-1 ».